BI COMPOSANTS
EPOXY

DEPRO LINERPOX

PEINTURE EPOXY POUR PISCINES ET BASSINS

Haute résistance

PEINTURE PISCINE

IDENTIFICATION

Revêtement peinture bi-composants à base de résines époxydiques.
Recommandé pour la protection et la décoration des bassins neufs ou lors de la première mise en peinture des piscines.

AVANTAGES

- **Excellente résistance à l'abrasion et aux chocs.**
- **Résistance exceptionnelle** au chlore, aux lessives et aux agents chimiques contenus dans l'eau de piscine.
- **Durcit le support ciment et supprime la formation de poussières.**
- **Rénovation** de tout support déjà recouvert d'une peinture époxy.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports : Le support doit être propre, sain et sec, exempt de toute matière non adhérente. Les fissures et aspérités doivent être éliminées (conforme au DTU 59,1).
Enduits hydrauliques : attendre 28 jours de séchage minimum et neutraliser la laitance.

Certains additifs d'étanchéité pour béton sont incompatibles à la bonne tenue de DEPRO LINERPOX. S'en assurer auprès du fabricant de la piscine ou du fournisseur de l'additif.

- *Ciment ancien* (après décapage et neutralisation) : attendre 24 heures de séchage minimum. Vérifier avant la mise en œuvre du revêtement toute absence de poussée négative pouvant entraîner la présence ou la résurgence d'eau à venir (risque de cloquage). Contrôler systématiquement le taux d'humidité avant application.
- *Sur ciment,* appliquer au préalable une couche du primaire DEPRO CHOC IMPREGNATION.
- *Ancienne peinture* parfaitement adhérente et compatible.
- *Acier* recouvert par un primaire antirouille spécifique : DEPRO CHOC PRIMAIRE METAL NF.
- *Acier galvanisé, aluminium* recouverts par un primaire d'accrochage : DEPRO AQUAPRIM.

Préparation du mélange :

1. Verser la totalité du durcisseur dans la résine en raclant les bords.
   Homogénéiser impérativement l'ensemble avec un agitateur électrique à faible vitesse.
   Ne jamais modifier les proportions.
2. Délais de mûrissement avant emploi : 20 minutes.
3. Agiter de nouveau avant application.
   Durée de vie en pot 9 heures à 20°C, au-delà le produit est inutilisable.

Remarque : plus la température est élevée, plus le temps de prise est réduit.

Application :
Température extérieure pendant l'application : entre 10 et 30°C maximum.
Température du support : doit être supérieure d'au moins 3°C au point de rosée pour éviter tout risque de condensation.
Pendant l'application : l'humidité relative doit être inférieure à 70%.

.../...

depropa

défense et protection des matériaux
15, avenue Foch - B.P. 80032 - 18201 SAINT-AMAND CEDEX - Tél. 02 48 62 01 50 - Fax 02 48 96 36 13
site : www.depropa.com - e.mail : info@depropa.com

L'application s'effectue au rouleau ou à la brosse en 2 couches, à 24 heures d'intervalle.
Dilution (rouleau) jusqu'à 5% de DILUANT CHOC, pistolet nous consulter.

Séchage à 20°C : Au toucher 6 h ; Circulable 24 h ; Dur 6 jours ; Mise en eau 10 jours minimum. Le séchage doit se faire hors atmosphère humide pendant 8 jours.

Cas particulier : Pour obtenir une surface antidérapante (marches, fonds de piscine), répartir régulièrement les BILLES DE VERRE sur la 1ère couche encore fraîche à raison de 500 gr/m². Laisser durcir et balayer l'excédent non adhérent. Appliquer la 2ème couche de DEPRO LINERPOX.

CARACTERISTIQUES

Rendement superficiel	: 7 à 8 m² / kg / couche.
Densité	: Base 1,4 (+/- 0.05) ; Durcisseur 0,9 (+/-0,05) ; Mélange 1,25 (+/- 0.05).
Extrait sec en poids	: 67 % (+/- 2%).
Extrait sec en volume	: 51 % (+/- 2%).
Teintes	**: Bleu piscine, blanc.**
Aspect	: Satiné.
Conditionnements	**: 5 kg = Base 3,75 kg + durcisseur 1,25 kg.**
	20 kg = Base 15 kg + durcisseur 5 kg.

Stockage : 12 mois en emballage d'origine non ouvert à l'abri de la chaleur et de l'humidité.
AFNOR et transport : AFNOR T36005 Famille 1 classe 6b.
Hygiène et sécurité : Fiche de Données de Sécurité gratuite sur simple demande.

Important : Les renseignements donnés dans cette fiche technique ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part et n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales de ventes figurant au verso de nos bons de commande. Il appartient à l'utilisateur d'effectuer des essais préalables à chaque type d'utilisation et de suivre les préconisations de la fiche du produit. Notre responsabilité ne se substitue, en aucun cas à celle de l'applicateur, architecte, bureau d'études, maître d'œuvre. Il appartient à l'applicateur de vérifier que cette fiche est toujours en vigueur à la date d'application du produit concerné. Les consommations données dépendent de l'absorption du relief, des supports et peuvent varier de 20 à 30%.
Réf 06210